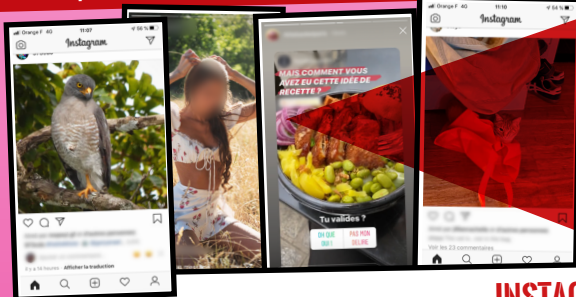


Un film court qui parle d'Insta : **Influenceuse** (Sandy Lobry - 2020)
(clique sur l'image pour voir le film)

INSTAGRAM, UN RÉSEAU SOCIAL PAS SI INNOCENT ! ALORS, C'EST QUOI ?



Instagram est un **réseau social** qui te permet de réaliser et de partager tes photos et tes vidéos depuis ton Smartphone. Tu possèdes un "mur" sur lequel tu vas pouvoir afficher les diverses photos et vidéos prises et modifiées avec des filtres de l'appli. Les autres utilisateurs pourront alors "liker" ta photo ou bien la commenter. Ton mur est donc accessible à tous les utilisateurs inscrits sur Insta. C'est donc une application attractive qui permet de partager ta vie privée en public, de devenir populaire et d'être suivi.



Instagram, C'EST QUI ?

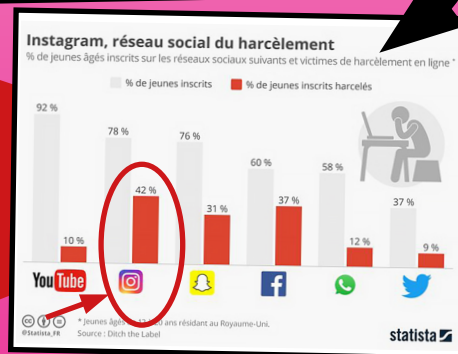
- ➔ 71% de personnes âgées de moins de 35 ans,
- ➔ 400 millions d'utilisateurs actifs dans le monde,
- ➔ 500 millions de comptes utilisent Instagram story chaque jour,
- ➔ Un milliard d'utilisateurs actifs par mois,
- ➔ Plus de 100 millions de photos et vidéos sont postées chaque jour, (chiffres 2018 et nous sommes en 2020 !).

INSTAGRAM, ATTRACTIF MAIS PAS SANS DANGER

- ➔ L'hypersexualisation (le culte du corps parfait accentue les complexes). Une réalité modifiée (Filtres qui corrigent tes imperfections, la mise en scène et le paraître).
- ➔ Les cyberprédateurs (voir fiche Tik Tok)
- ➔ Et le CYBER HARCÈLEMENT

LE CYBER HARCÈLEMENT peut se définir comme une succession d'agissements cruels dont la répétition va te faire souffrir, t'isoler du reste de tes amis voire même de ta famille.

Cela se passe sur internet et surtout via les réseaux sociaux. Des personnes peuvent donc envoyer à répétition des messages d'insultes, diffuser des fausses rumeurs, pirater des comptes, publier une photo compromettante ou une vidéo humiliante, tenir des propos racistes et discriminatoires, créer un sujet de discussion (dans un groupe ou sur un réseau social) contre un autre élève, etc.
6 formes de cyber-harcèlements ici ! ➔



LE HARCÈLEMENT EST PUNI PAR LA LOI !!!

Les peines varient en fonction de l'âge du harceleur et de sa victime (mineur comme majeur).
Les sanctions : de 18 mois à 3 ans de prison et une amende allant de 7500 à 45000 euros.
Nous vous rappelons que les parents restent responsables civilement de leurs enfants jusqu'à leur majorité et devraient dans ce cas indemniser les parents de la victime.
Tu sauras tout ici ! ➔



1. RÉFLÉCHIR AVANT DE PARTAGER.

Toujours se poser des questions avant de publier une photo ou un commentaire :
Qu'est-ce que je donne à voir et à qui ?
Est-ce que cela peut blesser la personne à qui je l'envoie, est-ce que cela peut porter atteinte à sa dignité... ?
Attention : Internet enregistre toujours tout ce que vous publiez ou partagez, ce sera toujours là, quelque part.

COMMENT SE PROTÉGER ?

2. SAVOIR QUI SONT LES PERSONNES QUI TE SUIVENT.

Tu ne diffuseras peut-être pas la même photo si tu sais qu'un de tes profs fait partie de tes followers !!!

3. PAR L'APPLI

Instagram a mis au point un outil appelé "Restrict".

Vous pouvez restreindre ou bloquer une personne en balayant l'écran vers la gauche sur un commentaire, via l'onglet **Confidentialité** dans Paramètres ou directement sur le profil du compte que vous souhaitez restreindre.

L'outil "Restrict" permettra de **filtrer** les messages haineux en bloquant un utilisateur sans que celui-ci n'en soit informé.
Pour tout savoir, clique sur l'image

POUR ALLER PLUS LOIN

Clique sur les logos

